



Assemblée des délégués de l'Association de communes Mobul
(Bulle – Morlon – Le Pâquier – Riaz – Vuadens)

**SÉANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2019
DE 07H00 À 08H00, AU DÉPARTEMENT TECHNIQUE DE
LA VILLE DE BULLE, À LA TOUR-DE-TRÊME**

PROCES-VERBAL N° 2019/01

Présents :

- M. Patrice BORCARD, Président, Préfet de la Gruyère
M. Daniel TERCIER, Vice-Président, Membre du Comité de direction, Syndic de Vuadens
M. Patrick AUDEMARS, Délégué de la Commune de Morlon, Conseiller communal
Mme Johanna GAPANY, Déléguée de la Commune de Bulle, Conseillère communale
M. Joseph GREMAUD, Délégué, Conseiller communal, Le Pâquier
M. Stéphane SCHWAB, Délégué de la Commune de Riaz, Syndic
M. Christophe YENNI, Délégué de la Commune de Vuadens, Conseiller Communal
- Mme Marie-France ROTH PASQUIER, Présidente du Comité de direction, Conseillère communale Bulle
Mme Antoinette BADOUD, Vice-Présidente du Comité de direction, Syndic du Pâquier
M. Nicolas DOUSSE, Membre du Comité de direction, Conseiller communal de Riaz
M. Pascal LAUBER, Membre du Comité de direction, Syndic de Morlon
- Mme Corinne MARGALHAN-FERRAT, DAEC, Coordinatrice des agglomérations
M. Grégoire CANTIN, Chef du Service de la mobilité
- Mme Maud TORNARE, Journaliste à La Gruyère
M. Maxime SCHWEIZER, Journaliste à La Liberté
- M. Jean HOHL, Ingénieur de Ville, Commune de Bulle
Mme Solange THORIMBERT, Secrétaire, Commune de Bulle

Excusés :

- Mme Katia MEIER, Service des constructions et de l'aménagement, aménagiste
Mme Béatrice BALSIGER, Cheffe de section Service de l'environnement
M. Patrice MORAND, Délégué de la Commune de Bulle, Conseiller communal
M. Jérôme TORNARE, Délégué de la Commune de Bulle, Conseiller communal

ORDRE DU JOUR

1. Salutations et contrôle des présences	2
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 octobre 2018.....	2
3. Approbation des comptes de l'exercice 2018.....	3
4. Divers	11
4.1 Atribus sur la commune de Riaz	11
4.2 Mise sur pied PA4.....	12

1. Salutations et contrôle des présences

M. le Préfet salue cordialement les représentants de la Presse et toutes les personnes présentes à cette assemblée. Il salue particulièrement M. Robert Verschuur, nouveau comptable de Mobul et la Ville de Bulle, et lui souhaite plein de succès dans sa fonction.

M. le Préfet demande s'il y a des remarques par rapport à l'Ordre du jour. *Aucune remarque n'est formulée.*

M. le Préfet passe ensuite au contrôle des présences et constate que l'Assemblée peut siéger :

Délégués présents :

Commune de Bulle (6 voix) :

Mme Johanna GAPANY, Conseillère communale de Bulle (6 voix)

Commune de Morlon (1 voix) :

M. Patrick AUDEMARS, Conseiller communal de Morlon (1 voix)

Commune Le Pâquier-Monbarry (1 voix) :

M. Joseph GREMAUD, Conseiller communal Le Pâquier (1 voix)

Commune de Riaz (2 voix) :

M. Stéphane SCHWAB, Syndic de Riaz (2 voix)

Commune de Vuadens (2 voix) :

M. Christophe YENNI, Conseiller communal de Vuadens (2 voix)

M. le Préfet prie d'excuser les personnes absentes, selon la liste en première page.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 octobre 2018

M. le Préfet s'adresse à l'Assemblée et demande s'il y a des remarques relatives au procès-verbal N° 2018/02 de la séance du 23 octobre 2018.

L'Assemblée des délégués, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal N° 2018/02 de la séance du 23 octobre 2018, avec remerciements à son auteure.

3. Approbation des comptes de l'exercice 2018

M. le Préfet cède la parole à M. Hohl pour l'examen des comptes de Mobul.

M. Hohl donne lecture et commente le rapport de gestion :



Association de communes Mobul
Rapport de gestion de l'exercice 2018

Rapport sur les comptes de l'exercice 2018 à l'attention de l'Assemblée des Délégués

1. RESULTAT

Les charges de fonctionnement s'élèvent à Fr. 3'768'027.25. Le budget prévoyait des charges pour un montant de Fr. 3'638'000.00. **L'augmentation des charges par rapport au budget est de Fr. 130'027.25.**

Les produits de fonctionnement s'élèvent également à Fr. 3'768'027.25. Il s'agit du montant des charges de fonctionnement qui ont été facturées aux Communes membres et des subventions cantonales.

Le résultat net de fonctionnement, **avant comptabilisation des soldes aux communes**, fait apparaître un excédent de produits de Fr. 3'918.75 par rapport au budget. Ce montant sera décompté aux Communes.

Par rapport au budget, nous signalons les principales variations suivantes :

	Budget	Comptes	Différences
Dépenses de fonctionnement			
Traitements et jetons de présence (Chap.0)	4 200.00	2 210.00	-1 990.00
Mandat administratif (Chap.0)	60 000.00	45 849.10	-14 150.90
Entretien du réseau (Chap.6)	10 000.00	1 750.00	-8 250.00
Honoraires et frais d'étude (Chap.6)	18 000.00	30 883.15	+12 883.15
Contrats de prestations (Chap.6)	3 350 000.00	3 501 326.65	+151 326.65
Honoraires divers (Chap.7)	25 000.00	19 779.00	-5 221.00
	Budget	Comptes	Différences
Recettes de fonctionnement			
Subventions cantonales pour les études (Chap.6)	9 000.00	18 194.00	+9 194.00
Subventions cantonales pour l'exploitation (Chap.6)	1 822 400.00	1 947 152.00	+124 752.00
Participations communales (Chap.9)	1 726 600.00	1 722 681.25	-3 918.75

Le dépassement au cpte « *Honoraires et frais d'étude* » correspond au mandat d'étude de la desserte des Granges, qui a révélé un besoin ne justifiant pas le coût y relatif, ainsi qu'à l'analyse des coûts de temps d'attente. Ce dépassement représente un montant total de Frs. 12'883.15, mais il est partiellement compensé par les subventions cantonales pour les études (Frs. + 9'194.--).

2. COMPTES DE FONCTIONNEMENT

a) Administration

01 Législatif et Exécutif

012 Exécutif (comité de direction, commissions)

Les jetons de présence s'élèvent à Fr 2'210.00 alors qu'un montant de Fr 4'200.00 était inscrit au budget.

Les frais de l'organe de révision d'un montant de Fr 2'132.45 sont inférieurs de Fr 67.55 au budget. Pour rappel il s'agit des honoraires pour la révision des comptes 2017 et pour le contrôle des valeurs au bilan effectué durant l'année 2017.

02 Administration

020 Administration générale

La facture de la Ville de Bulle s'élève à Fr 45'849.10 pour les prestations d'administration, de gestion technique, de secrétariat ainsi que pour la tenue de la comptabilité pour l'année 2018. Le budget prévu pour ce poste était de Fr. 60'000.00.

Les frais de publication et d'annonces totalisant Fr 212.15 correspondent aux frais de convocations des Assemblées des délégués. Les frais de ports s'élèvent à Fr 237.80.

b) Culture et loisirs

32 Médias

320 Informations et communications

Les frais internet de Fr 495.10 correspondent à l'hébergement et à la mise à jour du site. Un montant de Fr 1'661.50 a été attribué à BFM pour les modules Start and Go, dans le cadre de RegioMove.

c) Transports et communications65 Trafic régional650 Trafic d'agglomération

L'entretien du réseau de Fr. 1'750.00, correspond à l'aménagement de l'arrêt de bus du Verdel et la modification de celui de Chalamala.

Les frais de communication s'élèvent à Fr. 366.60. Ils sont constitués uniquement des frais à Media Synergie pour les plans et horaires.

Les honoraires et frais d'études s'élèvent à Fr 30'883.15. Une subvention cantonale y relative a été perçue pour un montant de Fr. 18'194.00. Subventions déduites, le dépassement s'élève à Fr. 3'689.15.

Le contrat de prestations s'élève à Fr 3'501'326.65 pour un budget de Fr 3'350'000.00. La différence s'explique par le fait que les TPF n'ont pas pu tenir compte de la juste répartition des temps d'attente, dont le coût est estimé à plus de Fr. 200'000.--. Cependant, ce dépassement de Fr. 151'326.65 est partiellement compensé par l'excédent de subvention cantonale de Fr. 124'752.00. Une aide financière correspondant à la gratuité des bus a été accordée à Bull'Bouge 2018, pour un total de 1'326.65.

69 Trafic, autres tâches690 Autres tâches du trafic

Les frais internet de Fr. 173.80 concernent la mise à jour des horaires sur le site.

d) Environnement79 Aménagement790 Aménagement du territoire

L'imputation interne de Fr. 80'000.00 concerne l'amortissement du PA3 facturé aux communes. Le message initial prévoyait un coût de Fr. 200'000.00 amorti en 4 ans. Lors de l'établissement du budget 2018 l'amortissement a été augmenté à Fr. 80'000.00 pour les deux dernières années, suite au dépassement. Celui-ci ne sera pas suffisant pour amortir le coût fin 2018 de Fr. 140'881.65. Un solde de Fr. 60'881.65 devra encore être prévu au budget 2020.

e) Finances94 Gérance de la fortune et des dettes940 Intérêts et amortissements

Les frais bancaires se sont élevés à Fr 241.05.

941 Participation des communes

Les participations des communes se montent à Fr 1'722'681.25. La somme de Fr 1'726'600.00, selon le budget, a déjà été facturée. Le solde final sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués, soit Fr. 3'918.75 reversés par Mobul.

Comme précédemment, les participations des Communes ont été divisées en deux parties, soit administration et transports étant donné que la Commune du Pâquier ne participe pas aux frais de transports.

3. COMPTES D'INVESTISSEMENTS**a) Transports et communications**62 Routes communales et génie civil620 Routes communales et génie civil

La subvention reçue de Fr 587'964.50 a été redistribuée, tandis qu'un deuxième acompte de Fr 63'200 a été versé à la Commune du Pâquier.

65 Trafic régional650 Trafic d'agglomération

La subvention reçue en 2017 de Fr 224'050.45 a été redistribuée.

b) Environnement79 Aménagement790 Aménagement du territoire

La subvention reçue en 2017 de Fr 90'000.00 a été redistribuée.

4. COMPTES AU BILAN**a) Actifs**

102.0	Raiffeisen c/c 57039.43	Fr. 131'452.05, montant correspondant au solde du c/c bancaire.
115.0	Débiteurs Communes	Fr. 2'701.55, il s'agit du montant à récupérer auprès des communes selon tableau de répartition.
139.00	Produits à recevoir	Fr. 18'194.00, subvention à recevoir concernant les honoraires et études.
141.1	Honoraires étude PA 3	Fr. 140'881.65, solde après virement des investissements 2018 et comptabilisation de l'amortissement.

b) Passifs

200	Fournisseurs divers	Fr 160'587.95 totalisent les diverses factures à payer au 31 décembre 2018.
200.0	Créanciers Communes	Fr 6'620.30, il s'agit du montant en faveur des communes selon le tableau de répartition.
230.0	Subventions à redistribuer	Fr 123'021.00, ce montant correspond au solde des subventions ressortant des comptes d'investissements.

Comptes exercice 2018

Fonctionnement :

Compte	FONCTIONNEMENT	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	50 641.50		71 100.00		52 592.30	
01	Législatif et exécutif	4 342.45		7 400.00		5 113.60	
12	Exécutif (comité de direction, commissions)	4 342.45		7 400.00		5 113.60	
012.300.00	Traitements et jours de présence	2 210.00		4 200.00		3 040.00	
012.317.00	Frais de représentation			1 000.00			
012.318.00	Organe de révision	2 132.45		2 200.00		2 073.60	
02	Administration	46 299.05		63 700.00		47 478.70	
20	Administration générale	46 299.05		63 700.00		47 478.70	
020.310.00	Mandat administratif	45 849.10		60 000.00		48 783.55	
020.310.01	Publications et annonces	212.15		1 000.00		478.55	
020.310.02	Fournitures de bureau			200.00			
020.318.01	Frais de ports et de télécommunications	237.80		500.00		216.60	
020.318.02	Emoluments de chancellerie et divers			1 000.00			
020.318.60	Honoraires divers			1 000.00			
3	CULTURE ET LOISIRS	2 865.50		2 000.00		2 230.95	
32	Médias	2 865.50		2 000.00		2 230.95	
320	Informations intercommunales - Communication	2 865.50		2 000.00		2 230.95	
320.318.00	Frais internet	495.10		1 000.00		1 230.95	
320.318.10	Communication générale	2 370.40		1 000.00		1 000.00	

Compte	FONCTIONNEMENT	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	3 534 500.20	1 965 346.00	3 379 700.00	1 831 400.00	2 242 463.60	1 159 572.20
65	Trafic régional	3 534 326.40	1 965 346.00	3 379 500.00	1 831 400.00	2 242 149.30	1 159 572.20
650	Trafic d'agglomération	3 534 326.40	1 965 346.00	3 379 500.00	1 831 400.00	2 242 149.30	1 159 572.20
650.314.00	Entretien du réseau	1 750.00		10 000.00		103 331.90	
650.318.00	Communication générale	366.60		1 000.00		24 376.15	
650.318.02	Emoluments de chancellerie et divers			500.00			
650.318.10	Honoraires et frais d'étude	30 883.15		18 000.00		63 021.25	
650.364.00	Contrats de prestations	3 501 326.65		3 350 000.00		2 051 420.00	
650.461.10	Subventions cantonales pour les études		18 194.00		9 000.00		29 420.20
650.461.11	Subventions cantonales pour les travaux						18 500.00
650.461.20	Subventions cantonales pour l'exploitation		1 947 152.00		1 822 400.00		1 111 652.00
69	Trafic, autres tâches	173.80		200.00		314.30	
690	Autres tâches du trafic	173.80		200.00		314.30	
690.318.50	Frais internet	173.80		200.00		314.30	
7	ENVIRONNEMENT	99 779.00		105 000.00		53 109.15	
79	Aménagement	99 779.00		105 000.00		53 109.15	
790	Aménagement du territoire	99 779.00		105 000.00		53 109.15	
790.318.00	Honoraires divers	19 779.00		25 000.00		3 109.15	
790.395.00	Imputation interne des amortissements	80 000.00		80 000.00		50 000.00	

Compte	FONCTIONNEMENT	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES	80 241.05	1 802 681.25	80 200.00	1 806 600.00	50 241.05	1 241 064.85
94	Gérance de la fortune et des dettes	80 241.05	1 802 681.25	80 200.00	1 806 600.00	50 241.05	1 241 064.85
940	Intérêts et amortissements	80 241.05	80 000.00	80 200.00	80 000.00	50 241.05	50 000.00
940.318.00	Frais de banques	241.05		200.00		241.05	
940.330.00	Amortissements	80 000.00		80 000.00		50 000.00	
940.495.00	Imputation interne des amortissements		80 000.00		80 000.00		50 000.00
941	Participations des communes		1 722 681.25		1 726 600.00		1 191 064.85
941.452.01	Participation de la commune de Bulle - administration		58 733.30		78 750.00		46 664.90
941.452.02	Participation de la commune de Morlon - administration		1 439.25		2 000.00		1 212.80
941.452.03	Participation de la commune de Pâquier - administration		2 534.00		3 320.00		1 979.15
941.452.04	Participation de la commune de Riaz - administration		5 796.65		7 500.00		4 293.35
941.452.05	Participation de la commune de Vuadens - administration		5 023.85		6 730.00		4 023.25
941.452.11	Participation de la commune de Bulle - transports		1 298 115.95		1 280 140.00		897 863.80
941.452.12	Participation de la commune de Morlon - transports		31 814.60		32 880.00		22 779.55
941.452.14	Participation de la commune de Riaz - transports		128 145.65		123 470.00		85 536.35
941.452.15	Participation de la commune de Vuadens - transports		111 078.00		111 810.00		76 711.70
941.452.21	Participation de la commune de Bulle - amortissements		63 903.80		64 100.00		40 005.00
941.452.22	Participation de la commune de Morlon - amortissements		1 566.00		1 630.00		985.80
941.452.23	Participation de la commune de Pâquier - amortissements		2 757.20		2 700.00		1 670.00
941.452.24	Participation de la commune de Riaz - amortissements		6 306.80		6 100.00		3 961.00
941.452.25	Participation de la commune de Vuadens - amortissements		5 466.20		5 470.00		3 378.20

Compte	FONCTIONNEMENT	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	RECAPITULATION						
0	ADMINISTRATION	50 641.50		71 100.00		52 592.30	
3	CULTURE ET LOISIRS	2 865.50		2 000.00		2 230.95	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	3 534 500.20	1 965 346.00	3 379 700.00	1 831 400.00	2 242 463.60	1 159 572.20
7	ENVIRONNEMENT	99 779.00		105 000.00		53 109.15	
9	FINANCES	80 241.05	1 802 681.25	80 200.00	1 806 600.00	50 241.05	1 241 064.85
	TOTALISATION	3 768 027.25	3 768 027.25	3 638 000.00	3 638 000.00	2 400 637.05	2 400 637.05

Compte	INVESTISSEMENTS	Comptes 2018		Budget 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	875 214.95	587 964.50	597 000.00	505 000.00
62	Routes communales et génie civil	651 164.50	587 964.50	597 000.00	505 000.00
620	Routes communales et génie civil	651 164.50	587 964.50	597 000.00	505 000.00
620.501.04	Bulle - M3 - Réam. axe entrée Nord (Rte Riaz) - subv. Mobul			14 000.00	
620.501.16	Bulle - M19(b) - MD tr. RC Sur Le Dally - subv. Mobul			9 000.00	
620.501.17	Bulle - M19(c) - MD tronçon Coude - Pépinière - subv. Mobul			33 000.00	
620.501.26	Bulle - M24(e) - Stat. deux-roues - subv. Mobul			7 000.00	
620.501.27	Morlon - M12 - Compl. traversée Morlon - subv. Mobul			83 000.00	
620.501.29	Morlon - M24(b) - Stationnement deux-roues - subv. Mobul			3 000.00	
620.501.31	Le Pâquier - M13(b) - Liaisons village-rie cant. - subv. Mobul	63 200.00			
620.501.34	Le Pâquier - M24(a) - Stationnement deux-roues Le Pâquier			3 000.00	
620.501.35	Riaz - M10(a) - Réam. traversée Riaz - subv. Mobul			28 000.00	
620.501.47	Vuadens - M19(b) - MD tr. RC Sur Le Dally - subv. Mobul			6 000.00	
620.570.04	Bulle - M3 - Réam. entrée nord (Rte Riaz) - subv. féd. redistrib.			31 000.00	
620.570.16	Bulle - M19(b) - MD tr. RC Sur Le Dally - subv. féd. redistrib.			20 000.00	
620.570.17	Bulle - M19(c) - MD tronçon Coude - Pépinière - subv. féd. red.			72 000.00	
620.570.26	Bulle - M24(e) - Stationnement deux-roues - subv. féd. redistrib.			15 000.00	
620.570.27	Morlon - M12 - Compl. d'aménagements - subv. féd. redistrib.			183 000.00	
620.570.29	Morlon - M24(b) - Stationnement deux-roues - subv. féd. redistrib.			8 000.00	
620.570.34	Le Pâquier - M24(a) - Stationnement deux-roues - subv. féd. redistrib.			8 000.00	
620.570.35	Riaz - M10(a) - Réam. traversée Riaz - subv. féd. redistrib.			61 000.00	
620.570.47	Vuadens - M19(b) - MD tr. RC Sur Le Dally - subv. féd. red.			13 000.00	
620.571.00	Subventions cantonales redistribuées	587 964.50			
620.622.01	Participation de la commune de Bulle				150 000.00
620.622.02	Participation de la commune de Morlon				4 000.00
620.622.03	Participation de la commune du Pâquier				7 000.00
620.622.04	Participation de la commune de Riaz				14 000.00
620.622.05	Participation de la commune de Vuadens				12 000.00
620.670.04	Bulle - M3 - Réam. axe entrée nord - subv. féd. à redistrib.				35 000.00
620.670.16	Bulle - M19(b) - MD tr. RC Sur Le Dally - subv. féd. à redistrib.				32 000.00
620.670.17	Bulle - M19(c) - MD tronçon Coude - Pépinière - subv. féd. à red.				83 000.00
620.670.26	Bulle - M24(e) - Stationnement deux-roues - subv. féd. à redistrib.				18 000.00
620.670.29	Morlon - M24(b) - Stationnement deux-roues - subv. féd. à redistrib.				9 000.00
620.670.34	Le Pâquier - M24(a) - Stationnement deux-roues - subv. féd. à redistrib.				9 000.00
620.670.35	Riaz - M10(a) - Réam. traversée - subv. féd. à redistrib.				95 000.00
620.670.47	Vuadens - M19(b) - MD tr. RC Sur Le Dally - subv. féd. à redistrib.				37 000.00
620.671.00	Subventions cantonales à redistribuer		587 964.50		

Compte	INVESTISSEMENTS	Comptes 2018		Budget 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
65	Trafic régional	224 050.45			
650	Trafic d'agglomération	224 050.45			
650.561.00	Subventions cantonales redistribuées	224 050.45			
7	ENVIRONNEMENT	90 000.00			
79	Aménagement	90 000.00			
790	Aménagement du territoire	90 000.00			
790.561.00	Subventions cantonales redistribuées	90 000.00			

Compte	INVESTISSEMENTS	Comptes 2018		Budget 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
	RECAPITULATION				
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	875 214.95	587 964.50	597 000.00	505 000.00
7	ENVIRONNEMENT	90 000.00			
	TOTALISATION	965 214.95	587 964.50	597 000.00	505 000.00
	Résultat		377 250.45		92 000.00

BILAN :

Compte	BILAN	Bilan au 01.01.2018	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2018
1	ACTIF				
10	Disponible	267 138.05	2 456 990.40	2 592 676.40	131 452.05
102.0	Raiffeisen c/c 7039.43	267 138.05	2 456 990.40	2 592 676.40	131 452.05
11	Réalisable	110 009.90	24 441.60	131 749.95	2 701.55
115.01	Débiteur commune de Bulle	92 748.70	20 785.95	112 535.40	979.25
115.02	Débiteur commune de Morlon	3 002.35		3 002.35	
115.04	Débiteur commune de Riaz	5 479.70	3 675.65	7 433.05	1 722.30
115.05	Débiteur commune de Vuadens	8 774.95		8 774.95	
115.10	Impôt anticipé	4.20		4.20	
13	Actifs transitoires	29 420.20	18 194.00	29 420.20	18 194.00
139.00	Produits à recevoir	29 420.20	18 194.00	29 420.20	18 194.00
14	Investissements	220 881.65		80 000.00	140 881.65
141.1	Honoraires étude PA 3	220 881.65		80 000.00	140 881.65
199	TOTAL DE L'ACTIF	627 449.80	2 499 626.00	2 833 846.55	293 229.25

Compte	BILAN	Bilan au 01.01.2018	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2018
2	PASSIF				
20	Engagements courants	-127 178.35	127 178.35	167 208.25	-167 208.25
200	Fournisseurs divers	-126 537.50	126 537.50	160 587.95	-160 587.95
200.02	Créancier commune de Morlon			1 406.15	-1 406.15
200.03	Créancier commune de Le Pâquier	-640.85	640.85	856.00	-856.00
200.05	créancier commune de Vuadens			4 358.15	-4 358.15
23	Subventions à redistribuer	-500 271.45	377 250.45		-123 021.00
230.0	Subventions à redistribuer	-500 271.45	377 250.45		-123 021.00
25	Passifs transitoires			3 000.00	-3 000.00
259.02	Produits reçus d'avance			3 000.00	-3 000.00
299	TOTAL DU PASSIF	-627 449.80	504 428.80	170 208.25	-293 229.25

Mobul - répartition finale 2018

Communes	Fonctionnement Administration Culture et Loisirs Finances	Fonctionnement Transports et communications	Investissement Transports et communications (Trafic d'agglomération)	Total des participations 2018 selon comptes	Total des participations versées en 2018	Solde à décompter aux communes
Bulle	122 637.10	1 298 115.95	0.00	1 420 753.05	1 419 773.80	979.25
Morlon	3 005.25	31 814.60	0.00	34 819.85	36 226.00	-1 406.15
Le Pâquier	5 291.20	0.00	0.00	5 291.20	6 147.20	-856.00
Riaz	12 103.45	128 145.65	0.00	140 249.10	138 526.80	1 722.30
Vuadens	10 490.05	111 078.00	0.00	121 568.05	125 926.20	-4 358.15
Total	153 527.05	1 569 154.20	0.00	1 722 681.25	1 726 600.00	-3 918.75

M. le Préfet demande à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2018.

L'Assemblée des délégués, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes de fonctionnement et d'investissements de l'exercice 2018 tels que présentés.

4. Divers

4.1 Abribus sur la commune de Riaz

M. Schwab déclare que la Commune de Riaz va être concernée par les abribus et aux tarifs liés à l'identification Mobul. L'arrêt HFR a été porté à l'OJ du Conseil général, puis retiré devant la réticence de la Commission financière. Cette dernière estime que l'abri devrait coûter à peu près 4 fois moins cher, si l'on se réfère à l'offre des abris TPF.

Par conséquent M. Schwab demande la mise sur pied d'une Task Force avec Mobul, afin d'expliquer le détail du coût d'un abribus de l'agglo comparé à un abri TPF. Si la CF de Riaz maintient sa position suite à ces explications, l'objet en question sera quand même soumis au CG. Il précise que cette comparaison argumentée pourrait également servir à d'autres communes de Mobul.

Pour ce qui concerne l'abribus de l'Hôpital, M. Schwab constate qu'il n'y a pas de comparaison possible. Il faudrait 2 abris TPF de 6 m qui coûteraient Frs. 15'000 chacun, donc beaucoup moins cher que ceux de Mobul. Il n'est probablement pas envisageable de mettre deux abribus TPF l'un à côté de l'autre sur le site de l'Hôpital, mais pour tous les autres arrêts de la commune, la taille d'un abri TPF suffirait. L'esthétique par contre demande à réfléchir.

M. Dousse présente les offres d'abribus demandées aux TPF et à CMA pour Mobul.

M. le Préfet demande s'il existe des abribus MOB.

M. Schwab répond par l'affirmative et ceux-ci sont beaucoup moins cher, raison pour laquelle la CF estime qu'il y a peut-être une opportunité en ce sens.

M. Hohl relève que le coût ne sera pas le même si l'on réalise 50 abribus ou 500 ; hormis la question de l'esthétisme. Mobul découle d'un marché public, deux variantes avaient été mises en soumission au lancement des lignes, l'une avec catalogue standard et l'autre faite sur mesure. L'entreprise tessinoise AZ avait remporté le marché mais au final les détails fournis étaient faussés ; le Comité avait dès lors adjugé à CMA. Il y avait effectivement une différence de prix entre le modèle standard et le modèle « mobilisé ». A l'époque, Mobul pensait ne réaliser des arrêts qu'en tête de ligne et aux croisements des lignes.

M. Schwab souligne que plusieurs communes de Mobul devront refaire leurs abris et il y aurait peut-être une solution globale. Il rajoute que l'esthétisme ne sera pas forcément l'élément primordial à Riaz, pour des raisons économiques.

M. Schwab se demande si les TPF pourraient vouloir modifier leurs arrêts dans un avenir proche ou si Mobul pourrait procéder à un nouvel appel d'offre par exemple, en vue d'un remplacement d'abribus au niveau régional, étalé sur plusieurs années.

M. Dousse confirme qu'une volonté d'harmoniser les abribus de Mobul a été exprimée dès le début.

M. Schwab voit difficilement comment défendre la différence de l'offre CMA chiffrée à Frs. 90'000.-- ou Frs. 60'000.--, par rapport à la variante beaucoup moins chère des TPF. La Commune de Riaz souhaiterait organiser un workshop si possible avant fin juin, de manière à présenter cette dépense au CG de l'automne ou de décembre.

M. Yenni rajoute que la commune de Vuadens a mené la même réflexion récemment par rapport à ses abribus au vu des réaménagements de routes futurs. Des réflexions identiques à Riaz ont été émises.

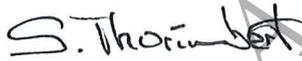
L'Assemblée des délégués mandate le Comité de direction pour aborder une réflexion quant aux abribus dans l'agglomération, soit l'analyse des coûts totalement différents transmis par les fournisseurs que sont les TPF et CMA, ainsi que sur la volonté d'harmonisation de Mobul.

4.2 Mise sur pied PA4

Mme Roth Pasquier relève que le Comité va traiter de l'opportunité de lancer un projet d'agglomération de 4^{ème} génération (PA4). Si le besoin de ce projet est avéré, au vu des mesures recalées au PA3 pour Bulle notamment ou pour des mesures futures dans les autres communes, les études devraient alors débuter cette année. Il semblerait que la procédure soit moins lourde pour le PA4 qu'elles ne l'ont été pour le PA3.

Mme Margalhan-Ferrat précise que ceci n'est valable que pour les mesures individuelles.

M. le Préfet remercie les Délégués et toutes les personnes présentes pour avoir assisté à cette séance et clôt les débats à 08h00.



La Secrétaire
Solange Thorimbert



Le Président
Patrice BORCARD, Préfet

Bulle, le 15 avril 2019

Distribution :

- M. Patrice BORCARD, Président, Préfet de la Gruyère
- M. Daniel TERCIER, Vice-Président, membre du Comité de direction, Syndic de Vuadens
- Mme Johanna GAPANY, Déléguée, Conseillère communale de Bulle
- M. Patrick AUDEMARS, Délégué, Vice-Syndic de Morlon
- M. Joseph GREMAUD, Délégué, Conseiller communal du Pâquier
- M. Patrice MORAND, Délégué, Conseiller communal de Bulle
- M. Stéphane SCHWAB, Délégué, Syndic de Riaz
- M. Jérôme TORNARE, Délégué, Conseiller communal de Bulle
- M. Christophe YENNI, Délégué, Conseiller communal de Vuadens

- Mme Marie-France ROTH PASQUIER, Présidente Comité de direction, Conseillère communale Bulle
- Mme Antoinette BADOUD, Vice-présidente du Comité de direction, Syndique du Pâquier
- M. Nicolas DOUSSE, Membre du Comité de direction, Conseiller communal de Riaz
- M. Pascal LAUBER, Membre du Comité de direction, Syndic de Morlon

- M. Jean HOHL, Ingénieur de Ville de la Commune de Bulle
- M. Nicolas GACHET, Comptable, Ville de Bulle

- M. Grégoire CANTIN, Responsable du Service de la mobilité (SMo)
- Mme Corinne MARGALHAN FERRAT, Coordinatrice des agglomérations (DAEC)
- Mme Katia MEIER, Aménagiste au Service des constructions et de l'aménagement (SeCA)
- Mme Béatrice BALSIGER, Cheffe de section au Service de l'environnement (SEn)

- Secrétariat communal de Bulle
- Secrétariat communal de Morlon
- Secrétariat communal Le Pâquier
- Secrétariat communal de Riaz
- Secrétariat communal de Vuadens